



À LA CROISÉE DES RÉSEAUX

LE FORUM DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE



Dominique Versini

Adjointe à la Maire de Paris, chargée de la solidarité, des familles, de la petite enfance, de la protection de l'enfance, de la lutte contre l'exclusion et des personnes âgées

Le 18 février dernier a été publié le Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion. Fruit de plusieurs mois de travail intense, ce Pacte a été élaboré dans une logique partenariale qui a permis à près de 500 personnes de participer aux ateliers préparatoires. Il a, de plus, fait l'objet d'un vote unanime du Conseil de Paris lors la séance du 17 mars.

Je suis particulièrement attachée à cette logique de co-construction, qui permet de croiser les regards, de partager les bonnes pratiques et de faire progresser, à partir d'une base commune, nos interventions. Sur le sujet précis de la lutte contre la grande exclusion, c'était d'autant plus nécessaire que les compétences de nombreux acteurs sont mobilisées : les associations, l'État, la Ville, les entreprises privées comme publiques, portent tous un regard sur ces politiques et leurs évolutions souhaitables. Il en va de même des personnes directement concernées, dont l'apport à nos travaux a été particulièrement fructueux. Sans oublier les citoyens qui prennent différentes initiatives dans leurs quartiers.

La DASES a pris une part active à l'élaboration du Pacte et sera particulièrement mobilisée pour sa mise en œuvre. Toutes les sous-directions seront concernées puisque la précarité et son extrême la grande exclusion ne connaissent, malheureusement, pas de limite d'âge ni de genre. Parmi les 106 engagements du Pacte se trouvent ainsi des mesures qui concernent spécifiquement les jeunes, dont ceux pris en charge par l'ASE, des femmes et hommes isolés et sans domicile, des familles avec enfants en situation de rue. L'enjeu est désormais celui de la mise en œuvre, et notre action devra être rythmée pour y parvenir au cours des cinq prochaines années.



Colombe Brossel

Adjointe à la Maire de Paris, chargée de la sécurité, de la prévention, de la politique de la Ville et de l'intégration

En mars, la Ville de Paris renforcera son soutien en direction des Parisiens les plus vulnérables avec la signature de deux contrats : le contrat parisien de prévention et de sécurité et le contrat de Ville. Ces deux documents, dont de nombreux partenaires institutionnels et associatifs sont signataires, ont en commun l'élaboration d'un cadre d'action partenarial. Ils entendent mieux coordonner et améliorer les actions de tous les acteurs concernés afin d'une part de renforcer la prévention et garantir la sécurité de tous sur le territoire parisien et, d'autre part, de rendre plus efficaces nos dispositifs pour améliorer les parcours, la cohésion sociale, l'insertion et l'emploi dans les quartiers populaires.

En parallèle, les événements de janvier nous obligent collectivement à renforcer le travail de terrain, la prévention, l'accompagnement des familles. Ils nous imposent de réfléchir aux modalités de formation, de dialogue, d'exigences du « vivre-ensemble ». Dans ce contexte, je sais pouvoir compter sur le concours de la DASES et tout particulièrement du Bureau pour la prévention et l'insertion des jeunes, dans la mise en œuvre concrète de ces deux contrats et le développement de dispositifs cohérents au service des Parisiens. Avec la signature du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion, c'est l'ensemble de la municipalité qui se mobilise autour de valeurs partagées.

P. 2 : ACTUALITÉS

- Le schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance 2015-2019
- Le Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion

P. 3 : À LA UNE

- Gestion des places d'accueil
- Ouverture de deux centres sociaux

P. 4 : ZOOM SUR

- Kafala, explication sur une procédure méconnue
- Inauguration de structures
- Les épiceries solidaires

P. 5 : INFOS

- La boîte à outils
- Campagne d'admission des internats scolaires
- Le service de santé scolaire

• P. 6 : AGENDA

- Les rendez-vous à venir

P. 7 : LA VIE DES SERVICES

- Bienvenue à...

Boîte à outils

p Publications récentes

- **Prendre soin de l'enfance de Myriam David** - Textes et commentaires recueillis par Marie-Laure Cadart éditions ERES. Ces textes rassemblés pour la première fois montrent l'œuvre pionnière et trop peu connue de Myriam David (1917-2004), "grande dame" de la pédopsychiatrie française. Son apport constitue le socle de nombreuses pratiques professionnelles dans le champ de l'enfance, du travail social et de la recherche clinique. Ce recueil de textes frappe par le caractère novateur des contributions de Myriam David lorsqu'elles furent publiées et plus encore par leur étonnante actualité aujourd'hui, ce que soulignent, dans chaque domaine exploré, des spécialistes, amis et élèves. À l'heure où beaucoup de pratiques dans le champ du social, de l'enfance et de la petite enfance sont ébranlées, ce regard porté du côté de leurs fondations est salutaire.
- **Les décrocheurs du système éducatif : de qui parle-t-on ?** Agathe Dardier, Nadine Laïb et Isabelle Robert-Bobée - Vue d'ensemble, portrait de population - France, portrait social - édition 2013
- **La tête en désordre - L'exposition prénatale à l'alcool,** Catherine Dartiguenave et Stéphanie Toutain. Comment accueillir un enfant porteur de troubles liés à une alcoolisation pendant la grossesse ? Quatre familles racontent leur histoire, une histoire d'endurance hors du commun : elles ont dû faire preuve, jour après jour, de trésors d'inventivité, pour parvenir à relever ce défi imprévu.
- **Première étude du genre sur les effets du parrainage de proximité sur les enfants.** France parrainages
- **Circulaire du 22 octobre 2014 relative aux effets juridiques du recueil légal en France.**
- **Recommandations de bonnes pratiques professionnelles.** L'expression et la participation du mineur, de ses parents et du jeune majeur dans le champ de la protection de l'enfance - Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements sociaux et médico-sociaux (ANESMS) - juillet 2014
- **Contribution de la CNAPE** (Commission nationale des associations de protection de l'enfance) pour les Etats généraux du Travail social - Octobre 2014 - 1^{re} partie (p12) : L'évolution des besoins et des attentes des personnes accompagnées et de l'ensemble des acteurs dans le domaine spécifique de la protection de l'enfance
- **Violences conjugales et parentalité, protéger la mère, c'est protéger l'enfant** - Edouard Durand, collection Sciences criminelles - novembre 2013

p La DASES primée pour :

- **Des outils sur l'histoire et le parcours de l'adoption.** Prix "Coup de coeur" du jury - Gazette des communes
» www.lagazettedescommunes.com
- **L'expositon "Fragments"** qui a accompagné l'ouverture de la Maison d'accueil de l'enfance Eleanor Roosevelt. Prix Cap Com, catégorie "accompagner les projets et les chantiers".
» www.cap-com.org

Le service de santé scolaire

La plaquette ci-contre est destinée aux parents d'élèves de petite section de maternelle et de cours préparatoire.

Elle a pour objectif de présenter les missions du service de santé scolaire de la Sous-direction de la santé. Ce sont 60 médecins, 69 secrétaires médicales et sociales et 3 infirmières qui interviennent dans les écoles publiques parisiennes. Leurs missions s'inscrivent dans la politique de promotion de la santé en faveur des élèves réaffirmées dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République. Les médecins ont pour rôle de veiller au bien-être des élèves et de contribuer à leur réussite. Ils sont chargés de missions spécifiques de repérage, de diagnostic et d'évaluation des situations pathologiques, tant d'ordre somatique que psychique, et d'orientation vers les structures de prise en charge adaptée.

» Paris Pratique > éducation > collèges, lycées .> Santé & service social



Internats scolaires : la campagne d'admission a démarré

La campagne 2015 d'admission à la prestation "internats scolaires et professionnels" du département de Paris a démarré début janvier. Comme chaque année, cette campagne aboutira à l'admission d'environ 150 enfants et adolescents dans l'un des 18 internats scolaires agréés par le Département de Paris et répartis sur toute l'Île-de-France.

La date limite de réception des dossiers de demandes d'admission est fixée au 13 mai 2015.

» Pour toute information :
01 43 47 75 24 ou 01 43 47 75 31